

ANNEXE 1

Programme des épreuves écrites et orales du certificat d'aptitude professionnelle d'enseignement des règles de circulation et de la sécurité routières

I- Connaissance approfondie du programme officiel des examens du permis de conduire toutes catégories.

II- La circulation et la sécurité routière :

- Données statistiques sur les accidents de la route en Tunisie.
- Les structures et les organisations chargées de la sécurité routière en Tunisie.

III- La profession :

- Textes réglementant la profession d'enseignement de la conduite des véhicules

IV- Mécanique et électricité automobiles :

Pour l'ensemble de ce programme, les candidats doivent connaître le rôle et le fonctionnement des différents organes et équipements des véhicules.

• **Les moteurs :**

- Différents types de moteurs
- Différents organes
- Fonctionnement des moteurs

• **Embrayage et transmission**

• **Freinage :**

- Différents types de freins
- Dispositifs de commande des organes de freinage

• **Roues et pneumatiques :**

- Différents types de pneumatiques
- Adhérence des pneumatiques

• **Equipements électriques :**

- Circuit d'allumage
- Circuit électrique et de signalisation

• **Suspension et direction :**

- Organes de direction
- Différents types de direction
- La suspension.

Tableau des épreuves écrites et orales du certificat d'aptitude professionnelle d'enseignement des règles de circulation et de la sécurité routières

Epreuves	Durée	Coef.	Formes de l'épreuve
A- Epreuves écrites : 1/ Contrôle de connaissances	2h	2	Cette épreuve est présentée sous la forme d'un questionnaire portant sur le programme.
2/ Développement explicatif	2h	1	Traitement d'un sujet ayant un rapport avec la circulation et la sécurité routière.
B- Epreuves orales : 1/ Pédagogie en salle	30 mn préparation 30 mn exposé	2	Présenter une leçon du programme des examens du permis de conduire
2/ Mécanique et électricité automobile	15 mn préparation 15 mn exposé	1	Présenter une leçon se rapportant au programme